



Réf. Farde e-Assemblées : 2288826

N° OJ : 23

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/11/2019

Objet : Subside 2019 à l'asbl Visit.Brussels.- Montant total : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2019 ;

Considérant les activités de l'association ASBL Visit.Brussels ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Octroyer le subside suivant :

- 5.000,00 EUR à l'ASBL Visit.Brussels pour l'organisation de la conférence annuelle de l'European Association for International Education (EAIE), article 70008/33202 du budget ordinaire 2019 - E.D. n° 19/34568.

Annexes :